

**Antenne Lot-et-Garonne**

6, rue des Fossés  
47800 Allemans du Dropt  
Tél : 05 53 64 00 51  
antenne47@cen-aquitaine.fr  
www.cen-aquitaine.org

**Sites Natura 2000 :**  
**FR7200732 « Coteaux de Thézac et Montayral »**  
**FR7200733 « Plateau de Lascrozes et Coteaux du Boudouyssou »**

**Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)**

**Compte-rendu de la Réunion Publique d'information et de concertation  
à destination des agriculteurs**

Le mercredi **21 janvier 2015** à 18h30  
à **Tournon d'Agenais**



*Ensemble, préservons durablement le patrimoine naturel d'Aquitaine*

### **Etaient présents :**

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine) :

- MESAGER Catherine (Vice-présidente)
- SOURIAT Marion (Salariée en Lot-et-Garonne)
- GOBLOT Julie (Salariée en Lot-et-Garonne)

Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne (CA47) :

- RABOT-VACCARI Sylvie

Direction Départementale des Territoires du Lot-et-Garonne – Service Natura 2000 (DDT47) :

- LEMOZY Sylvie

20 exploitants et élus du territoire

### **Préambule**

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine a été désigné en 2013 comme animateur des sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » (FR7200732) et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » (FR7200733) pour la période 2013-2014. En 2015, il reprend l'animation de ces deux sites Natura 2000 pour la période 2015-2017. Ayant des territoires très proches et des enjeux similaires, ces deux sites font l'objet d'une animation conjointe.

Afin d'accompagner les agriculteurs dans la gestion des territoires, le CEN Aquitaine souhaite proposer un Projet Agro-Environnemental et Climatique ci-après dit « PAEC » sur ces deux sites Natura 2000. L'élaboration d'un tel projet nécessite une concertation forte avec les acteurs du territoire.

Ainsi, les objectifs de cette réunion sont d'informer et de sensibiliser les agriculteurs du territoire sur :

- la structure animatrice des sites Natura 2000 : le CEN Aquitaine ;
- l'intérêt et les enjeux des sites ;
- la possibilité de signer des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Le but de cette réunion est également de recueillir l'avis des exploitants sur ce projet et les mesures proposées afin que ces dernières puissent être adaptées au mieux au contexte local.

L'ensemble des exploitants concernés au moins pour partie par les sites Natura 2000 et les élus des communes du territoire ont été conviés par le CEN Aquitaine. La Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne (CA47) et la Direction Départementale des Territoires du 47 (DDT47) ont co-animé la réunion afin d'informer au mieux les interlocuteurs. La liste de présence est consultable en annexe, tout comme la présentation du projet.

### **Ouverture de la réunion – Sylvie Lemozy, chargée de mission Protection de la Nature – N2000, Direction Départementale des Territoires du Lot-et-Garonne**

Sylvie Lemozy débute la réunion en rappelant la démarche Natura 2000 et plus particulièrement le cas des 2 sites Natura 2000 faisant l'objet de la réunion : les « Coteaux de Thézac et de Montayral » et les « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes ». Les documents d'objectifs (DOCOB) de ces sites Natura 2000 ont été validés respectivement en 2004 et 2007.

Sylvie Lemozy rappelle que les élus ont été consultés sur le sujet de la révision des périmètres Natura 2000 à l'échelle pour laquelle ils ont été définis dans les DOCOB. Si les élus souhaitent faire part d'un avis défavorable à cette révision, ils doivent apporter une justification environnementale (par exemple, absence d'une espèce ou d'un habitat d'intérêt communautaire sur une localisation précise).

Question : Comment peut-on connaître le périmètre des sites Natura 2000 ?

Sylvie Lemozy indique que les contours des périmètres Natura 2000 sont disponibles en libre consultation sur le site internet de la DREAL Aquitaine (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), section Cartes et Données : <http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

Question : Est-il possible pour un jeune agriculteur d'étendre son exploitation sur un site Natura 2000 ?

Sylvie Lemozy répond que Natura 2000 n'empêche pas la réalisation de projets et qu'il ne s'agit pas d'un périmètre mis « sous cloche ».

## **1 – Introduction et présentation de la structure animatrice – Marion Souriat, Chargée de secteur Lot-et-Garonne, Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine**

Marion Souriat présente les objectifs de la réunion, à savoir informer les agriculteurs et les élus sur la mise en place d'un PAEC sur le territoire et recueillir leurs avis et remarques sur ce projet et les mesures proposées. Elle rappelle la démarche qui a précédé la réunion : un courrier d'invitation a été envoyé à l'ensemble des agriculteurs concernés par le périmètre des deux sites Natura 2000 (79 exploitants), auquel était attaché une note d'information et un questionnaire sur les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) (cf. annexe 3).

Marion Souriat présente un diaporama (cf. document joint en annexe 2) synthétisant les missions et actions de la structure, notamment en matière de connaissance, de protection, de gestion et de valorisation des milieux naturels, de la faune et de la flore. L'organisation de la structure (antennes départementales, nombre de salariés, organisation du conseil d'administration et du conseil scientifique) est ensuite abordée. Enfin, une carte de localisation des interventions du CEN Aquitaine est affichée et un zoom est fait sur le Lot-et-Garonne.

La démarche Natura 2000 est ensuite rapidement expliquée. Marion Souriat rappelle que les actions menées au sein de ce réseau sont issues de démarches volontaires des propriétaires (privés et/ou publics) et des agriculteurs. Les principales caractéristiques (surface, nombre de communes, date de validation des sites) des deux sites Natura 2000 concernés par le PAEC ainsi que les différentes phases d'animation sont rappelées. Le CEN Aquitaine a repris l'animation à la suite du CPIE Pays-de-Serres et Vallée du Lot (ARPE47) et de l'Office National des Forêts (ONF) en 2013. Il a assuré l'animation pour la période 2013-2014 et la poursuit pour la période 2015-2017. C'est dans le cadre de cette animation qu'est prévue la rédaction d'un PAEC.

## **2 – Le Projet Agro-Environnemental et Climatique**

### **➤ Qu'est-ce qu'un PAEC ?**

Marion Souriat continue la présentation du diaporama en expliquant ce qu'est un PAEC et quels sont les objectifs visés : un projet à double dimension agricole et environnementale construit en partenariat avec les acteurs du territoire pour le maintien et l'amélioration de pratiques favorables à l'environnement. Sur ce territoire plus particulièrement, l'objectif est de donner la possibilité aux agriculteurs de contractualiser des MAEC en faveur des enjeux des sites Natura 2000 selon les DOCOB des deux sites. Marion Souriat précise que ces mesures donnent droit à une aide financière en contrepartie d'une démarche volontaire de l'agriculteur.

### **➤ Les enjeux environnementaux et le contexte agricole**

Marion Souriat présente ensuite les principaux enjeux environnementaux du territoire : pelouses calcaires à orchidées et landes associées (landes à genévriers notamment), présence de l'Ecrevisse à pattes blanches dans le vallon du ruisseau de la Vergnote et de grottes à chiroptères (chauves-souris) sur la commune de Masquières. Pour chaque enjeu sont présentés la situation, les menaces et les principaux modes de gestion.

*Ensemble, préservons durablement le patrimoine naturel d'Aquitaine*

La présentation continue avec la description du contexte socio-économique en lien avec l'Agriculture pour chaque site Natura 2000 : Surface Agricole Utile (SAU), nombre d'agriculteurs, types d'exploitations, assolement de la SAU, ... Les personnes présentes à la réunion sont invitées à apporter leurs commentaires sur cette analyse du contexte agricole afin de compléter les informations. Marion Souriat demande notamment si des éleveurs ovins, présents ou non à la réunion, seraient intéressés pour faire pâturer leurs troupeaux sur les coteaux. Les exploitants répondent que très peu d'éleveurs pourraient être concernés/intéressés. De plus, lorsque le troupeau est disponible se pose le problème de la présence d'un berger. Sylvie Lemozy précise qu'aucune mesure ne permet de financer le temps de travail du berger. En revanche, l'achat de matériel peut être financé par d'autres mesures prévues dans le Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH).

➤ Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Marion Souriat reprend la suite du diaporama avec la présentation des MAEC (nouveau programme 2015-2020). Les mesures dites « systèmes » (à l'échelle de l'exploitation), si elles sont proposées, devraient être pilotées par la CA47 ; les mesures à enjeux localisés (engagements unitaires à l'échelle de la parcelle) seront proposées sur le territoire et pilotées par le CEN Aquitaine.

*Note : suite aux nouveaux éléments apparus après la réunion : les mesures systèmes ne seront pas ouvertes sur le territoire Natura 2000 en raison du faible nombre d'exploitations pouvant remplir les conditions d'ouverture de la mesure, à l'exception de la commune de Thézac, incluse au PAEC du PAT Lenclio (enjeu captage d'eau potable), pour lequel la mesure système « Polyculture-élevage » est proposée et pilotée par la CA47.*

Une carte présentant les ilots PAC inclus ou adjacents aux périmètres Natura 2000 est affichée. Certains exploitants se demandent s'ils sont réellement concernés par ce PAEC, car leurs ilots PAC ne sont que très peu concernés par le périmètre Natura 2000. Marion Souriat répond que le PAEC sera proposé de manière à ce que les ilots PAC attenants aux périmètres Natura 2000 soient éligibles pour la contractualisation de MAEC, car la majorité de la SAU a été exclue des périmètres lors de leur définition.

Marion Souriat présente pour chaque type de milieu (landes et pelouses, prairies de fauche, haies, bosquets, habitats d'espèce : vallon du ruisseau de la Vergnote pour l'Ecrevisse à pattes blanches et territoires de chasse des chiroptères), les MAEC pouvant être proposées et les montants maximum annuels associés.

Suite à la présentation des mesures de réouverture de milieux embroussaillés sur coteaux calcaires, un élu se demande :

Question : *La mesure prévoit un débroussaillage la première année puis un entretien les années suivantes ... à vie ? Sans l'intervention du pâturage, aucun entretien pérenne n'est possible.*

Marion Souriat répond qu'en effet, le pâturage est la meilleure solution pour le maintien des milieux ouverts, mais qu'en l'absence de moyens, un entretien mécanique est réalisé.

Question : *Quel est l'intérêt de débroussailler les milieux fermés ? Les pelouses ont un intérêt pour les orchidées, mais les fourrés et forêts ont eux aussi un intérêt écologique.*

Marion Souriat est d'accord, les fourrés et forêts ont un fort intérêt écologique. Elle explique que l'objectif de la mesure est de conserver une mosaïque d'habitats ouverts/semi-fermés/fermés. Il ne s'agit pas de rouvrir des milieux boisés depuis longtemps, mais de réaliser des réouvertures de milieux en cours de fermeture ou fermés depuis peu de temps.

Question (Maire de Masquière) : *Des parcelles appartenant à la commune de Masquière sont gérées par le CPIE dans le vallon du ruisseau de la Vergnote. Est-il possible d'y souscrire des contrats Natura 2000 ?*

Marion Souriat et Sylvie Lemozy répondent qu'il est possible de souscrire des contrats Natura 2000 sur des habitats d'intérêt communautaire ne faisant pas déjà l'objet de subventions. Il ne peut pas y avoir de double financement pour les mêmes actions.

Concernant les haies, Marion Souriat précise que les MAEC permettent la mise en œuvre de mesure d'entretien de haies mais pas de création. Elle renvoie les agriculteurs qui souhaitent créer de nouvelles haies vers le Conseil Général du 47 qui dispose d'un programme d'aide à la création de haies. Enfin, elle précise que la présence d'un enjeu chiroptères permet d'ouvrir des mesures sur d'autres milieux que les habitats d'intérêt communautaire comme les cultures et les vergers.

Marion Souriat termine la présentation du diaporama par le planning de mise en œuvre du PAEC : le programme sera validé courant mars et la contractualisation de MAEC devra se faire avant le 15 mai 2015, lors du dépôt des dossiers PAC. Il est précisé que le CEN Aquitaine est disponible pour des rencontres individuelles avec les exploitants.

A l'issue de la présentation et des débats, chaque agriculteur est invité à venir discuter directement avec les intervenants sur des questions plus précises sur leur exploitation ou leurs projets.

### **Fin de la réunion**

**Annexe 1 : Feuille de présence**

Feuille de présence

NOM	Prénom	Adresse postale	Téléphone	Mail	Agriculteur	Non Agriculteur	Intéressé par :	
							MAEC	Infos.
FREGEFOND	Guy	Aux Faures	0611903078	guy.fregefond@gmail.com	X		X	X
SCSA du VAL POSTIC	S. Paul	ST GERMAIN 47300 USC	0686078504		X			X
GAEC de 3060m LATTON	David	BOUTADIEU 47370 COURBIAC	0553407658	layton.daniel@orange.fr	X			
LEGER Cécile	Claude	Riac 47500 Montayral	0684236005	caib@laposte.net		X		
ALLEMAND PIERRE	PIERRE	LA-SHUZEGUE 47370 HANTHE	0553407356			X		
Allermann	Julien	Le Puyguyon 47370	0553407356		X			
SIMONET	soef	Laclois ex 47370 Tourmon d'Aguiouan	0553407579		X		X	
Dougnier Eaul de Clavel	Corinne.	Clavel 47370 Cazideroque	0553407971		X		X	X
DEL-BEN	DAVID	MERDEFER 47370 BOURVIENS	0680451442		X			X
Villeneuve	Denis	"Caboede" 47370 Bourviens	0553712291		X			
LALAM	Thierry	Bomdid 47370 Tourmon	0683805979	lacambty@free.fr	X		X	X

Feuille de présence

NOM	Prénom	Adresse postale	Téléphone	Mail	Agriculteur	Non Agriculteur	Intéressé par :	
							MAEC	Infos.
LONGUESSERRE	Patrice	Le BAYSSAYRE 47370 TOURNON D'AGENAIS	0674421934		X			X
CAVAILLÉ	Laurent	Belleu 47370 CAZIEREQUE	0685794447		X			X
LOUSSET	Jérôme	Moulin de Pouchou 47370 COURBIAC	0601262548		X			X
LAYTOL	Christian	Burnat 47370 Tournon	0685290449		X			X
BOUQUET	Thierry	Lagarde 47370 MASQUIERES	0670625198		X			X
COUBOIS	Luc	"Limo" 47370 Thézac			X			X
LAURENS	Patrice	"Cingou" 47370 COURBIAC	0647759278		X			X
LAURENS	Charal	Cingou 47370 Courbiac	0565319611		X			
WAGASZEWSKI	Wladimir	Passé 47370 Tournon d'Agenais	0671624862		X			X
LEMOY	Sylvie	DDT 47 Naturna 2000						
RABOT-VACARI	Sylvie	CA 47 Ste Livrade	0648500377					



## **Annexe 2 : Présentation**

## Réunion Publique : Information - Concertation à destination des agriculteurs


*Sites Natura 2000 :*  
 FR7200732 « Coteaux de Thézac et de Montayral »  
 FR7200733 « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

*Mercredi 21 janvier - TOURNON d'AGENAIS*

## Information et concertation sur le Projet Agro-environnemental et Climatique

### Déroulement de la réunion :

- Présentation de la structure CEN Aquitaine
- Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) à destination des agriculteurs



## Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine




- Association de protection de la nature  
Loi 1901

## Missions du CEN Aquitaine

Connaître	Protéger	Gérer	Valoriser
Analyser les milieux naturels et comprendre leur fonctionnement par des études et des inventaires scientifiques	Protéger par la maîtrise foncière ou d'usage les sites naturels remarquables	Elaborer et mettre en oeuvre des plans de gestion définissant les opérations de restauration et d'entretien nécessaires au maintien de la biodiversité	Valoriser le patrimoine naturel, sensibiliser les populations par des actions de communication, d'éducation à l'Environnement et la conception de supports pédagogiques (panneaux, livres-guides...)

## Quelques chiffres

- 29 Conservatoires créés en 30 ans
- Fédération nationale des Conservatoires
- Conservatoire d'Aquitaine créé en 1990



➤ **Equipe :**

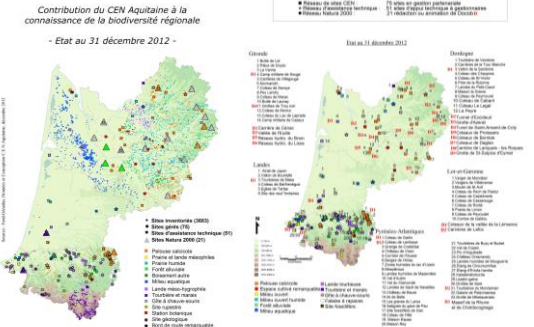
- ✓ 42 salariés
- ✓ 21 administrateurs
- ✓ Conseil scientifique : 14 membres
- ✓ Conservateurs bénévoles : 13 personnes

➤ **Projets :**

- ✓ Inventaires et Plans de gestion
- ✓ Natura 2000
- ✓ Programmes de préservation du patrimoine naturel
- ✓ Assistanes techniques et accompagnement dans la mise en œuvre des politiques publiques

## Cartes des activités

Contribution du CEN Aquitaine à la connaissance de la biodiversité régionale  
- Etat au 31 décembre 2012 -



■ Réseau de sites CEN  
 ■ Sites Natura 2000  
 ■ Sites de gestion participative  
 ■ Sites de gestion scientifique  
 ■ Sites de gestion traditionnelle



## Natura 2000 en Lot-et-Garonne

- **Natura 2000** : Concilier les exigences écologiques des habitats et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles.
- **Démarche volontaire**
- « **Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes** »
  - ✓ Surface de 1228 ha
  - ✓ 10 communes en Lot-et-Garonne et 1 dans le Lot
  - ✓ Validé en 2007
- « **Coteaux de Thézac et de Montayral** » :
  - ✓ Surface de 468,2 ha
  - ✓ 3 communes en Lot-et-Garonne et 1 dans le Lot
  - ✓ Validé en 2004

## Animation Natura 2000 en Lot-et-Garonne

- Premières phases d'animation réalisées par l'ARPE47/CPIE47 et l'ONF
- Phases d'animation conjointe pour les deux sites : CEN Aquitaine de 2013-2014 puis 2015-2017
  - ✓ Information, sensibilisation
  - ✓ Encadrement des contrats en cours
  - ✓ Poursuite des propositions de contrats / chartes = **Principe du volontariat**
  - ✓ Rédaction d'un **Projet Agro-Environnemental pour définir les MAEC à proposer sur les sites**

## Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine

### Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

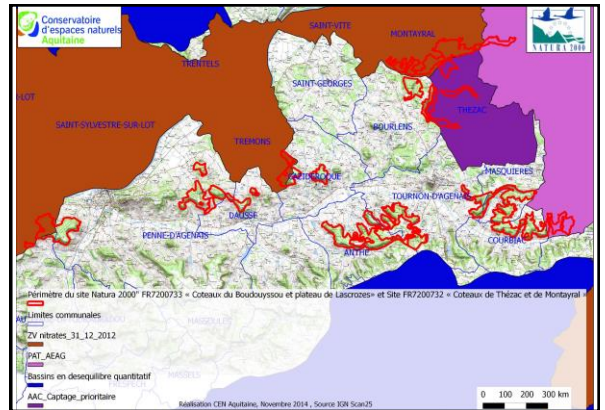
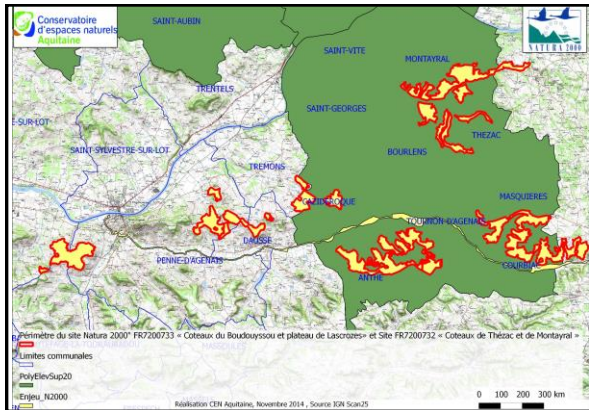
## Projet Agro-Environnemental & Climatique

### Qu'est-ce qu'un PAEC ?

- ✓ Nouveau **Programme de développement rural hexagonal (PDRH)** de portée nationale, et régional (PDRR) 2015-2020
- ✓ Un projet à double dimension **agricole et environnementale** construit en **partenariat** avec les acteurs du territoire et **articulé en synergie** avec les actions de développement local
- ✓ Soutien au développement rural par le **Fonds européen agricole (FEADER)**
- ✓ **Maintien et Amélioration de pratiques**

## Projet Agro-Environnemental & Climatique

- **Zone d'Action Prioritaire (ZAP)** pour l'élaboration des PAEC :
  - ✓ Enjeux « Biodiversité » : **Sites Natura 2000**
  - ✓ Enjeux « Eau » liés à la **Directive Cadre sur l'Eau (DCE)**
  - ✓ Enjeux « Agriculture » :
    - **Zones défavorisées** pour l'agriculture (DDAF 47, 2006)
    - Zones où **plus de 20% des exploitations agricoles** sont en **polyculture élevage**



## Projet Agro-Environnemental & Climatique



**2015 : PAEC développé sur les sites Natura 2000 en priorité**

**Objectif du PAEC sur les deux sites N2000 :**

**Donner la possibilité aux agriculteurs de contractualiser des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) en faveur des enjeux des Documents d'objectifs Natura 2000.**



**Aide financière en contrepartie d'une démarche volontaire de l'agriculteur**

## Enjeux environnementaux

➤ **Deux sites Natura 2000 : coteaux calcaires**

➤ **Pelouses calcaires à orchidées et Landes associées:**

- ✓ **Situation :** milieux ouverts de coteaux
- ✓ **Utilisation :** abandon/ pâturage/ arboriculture ou viticulture/ sylviculture
- ✓ **Principales menaces :** déprise agricole et abandon des pratiques d'élevage / plantation sur coteaux



## Enjeux environnementaux

➤ **Ecrevisse à pieds blancs (secteur Boudouysson et Lascrozes)**

- ✓ **Restauration** de la qualité d'eau et des milieux humides
- ✓ **Gestion** des fourrés et forêts des bords de cours d'eau



## Enjeux environnementaux

➤ **Chauve-souris (secteur Boudouysson et Lascrozes)**

- ✓ **Protection des gîtes** (bâti/cavités : grottes des cordonniers)
- ✓ **Gestion des territoires de chasse :** coteaux, prairies, haies, fourrés et forêts de bord de cours d'eau
- ✓ **Utilisation :** agriculture/ arboriculture / sylviculture
- ✓ **Principales menaces :** utilisation du chimique dans les pratiques, dégradation des entités haies et bord de cours d'eau et de la qualité de l'eau elle-même.



## Contexte socio-économiques en lien avec l'Agriculture

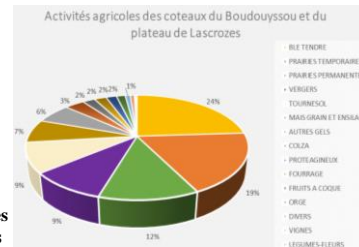
### « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

- SAU des îlots PAC (Source RPG, 2012)
  - ✓ 814 ha
  - ✓ 210 ha sont inclus exclusivement dans le périmètre Natura 2000
- Nbr d'agriculteurs (Source RGA, 2010)
  - ✓ Environ 80 sur le site N2000
  - ✓ Elevage : essentiellement bovins (1 troupeau pâture sur le site dans la commune de Courbiac) et ovins (quelques individus)
  - ✓ Données et connaissances **insuffisantes** à ce stade
- Dominance système **polyculture-élevage**

## Contexte socio-économiques en lien avec l'Agriculture

### « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » : 814 ha

- Analyse de l'assolement de la SAU des îlots PAC (Source RPG, 2012)



- ✓ 24% culture de blé
- ✓ 19% prairies permanentes
- ✓ 12% prairies temporaires

## Contexte socio-économiques en lien avec l'Agriculture

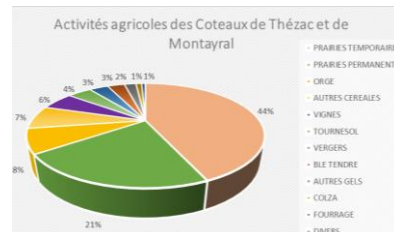
### « Coteaux de Thézac et Montayral »

- SAU des îlots PAC (Source RPG, 2012)
  - ✓ 224 ha
  - ✓ 3 ha sont inclus exclusivement dans le périmètre Natura 2000
- Nbr d'agriculteurs (Source RGA, 2010)
  - ✓ Environ 25 sur le site N2000 principalement en polyculture-élevage
  - ✓ Elevage : bovins et ovins en périphérie du site, un éleveur caprin intéressé pour du pâturage sur site
  - ✓ Données et connaissances **insuffisantes** à ce stade
- Dominance système **polyculture-élevage**

## Contexte socio-économiques en lien avec l'Agriculture

### « Coteaux de Thézac et Montayral » : 224 ha

- Analyse de l'assolement de la SAU des îlots PAC (Source RPG, 2012)



- ✓ 44% prairies temporaires
- ✓ 21% prairies permanentes

## Mesure Agro-Environnementale & Climatique

### Qu'est-ce qu'une MAEC ? :

- ✓ Définie comme la combinaison d'un ensemble d'**obligations** et d'une **rémunération**
- ✓ Favoriser la mise en œuvre de **pratiques agricoles favorables à l'environnement**
- ✓ Exploitant agricole **volontaire**
- ✓ Rémunération calculée selon les **coûts supplémentaires, manques à gagner** et **coûts induits** liés à la mise en œuvre des pratiques agroenvironnementales



## Mesure Agro-Environnementale & Climatique

### ➢ Nouveau Programme 2015-2020

	MAEC Système	MAEC unitaires
Pilotage	Chambre d'agriculture du 47	CEN Aquitaine
Type	MAEC à enjeu départemental - système polyculture-élevage	MAEC à enjeux localisés proposées sur le territoire du PAEC
Financements	100 % de financement des pertes ou surcoûts liés à la mesure	
Types de financeurs	Etat (MAAF) – Europe (FEADER) – Autres	
Pour qui?	- Titulaire de droits réels ou personnels portant sur des parcelles : propriétaire agriculteur - L'ayant droit qui possède une délégation de gestion	

## Mesure Agro-Environnementale & Climatique

**MAEC : où sont-elles contractualisées ? :**

➤ **Périmètre du PAEC 2015**

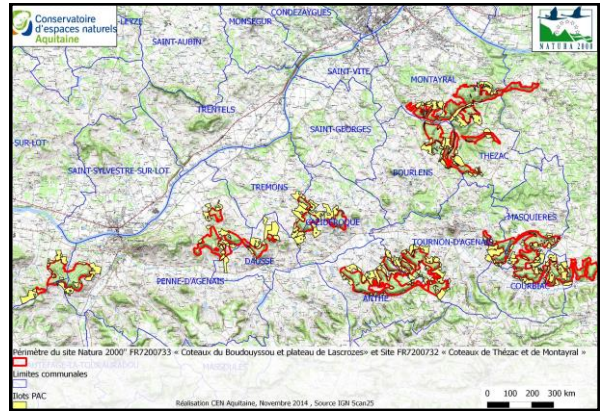
- ✓ ilots PAC concernés par le périmètre Natura 2000
- ✓ 1038 ha
- ✓ **MAEC unitaire** : parcelle doit être dans le périmètre PAEC
- ✓ **MAEC système** : 50% de la surface de l'exploitation doit être dans le périmètre PAEC

A ce stade :

➤ **Manque d'information (notamment secteur Midi-Pyrénées)**

Possibilités 2016 :

➤ **Evolution du périmètre**



## Landes et Pelouses (MAEC système & unitaire)

➤ **Pelouses à orchidées :**

Habitats (Code Natura 2000)	Habitats
6210	Pelouses à orchidées



➤ **Pelouses pionnières :**

Habitats (Code Natura 2000)	Habitats
6110	Pelouses pionnières



## Landes et Pelouses (MAEC système & unitaire)

➤ **Landes à genévriers :**

Habitats (Code Natura 2000)	Habitats
5130	Formations à genévriers



➤ **Formations à buis :**

Habitats (Code Natura 2000)	Habitats
5110	Buisettes



## Landes et Pelouses (MAEC système & unitaire)

Description de la mesure	Montant annuel unitaire (€/ha/ml..)
<b>MAEC systèmes herbagers et/ou pastoraux</b>	117
<b>MAEC systèmes herbagers et/ou pastoraux et Gestion pastorale</b>	173,58
<b>Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage et Gestion pastorale</b>	75,44
<b>Maintien de l'ouverture</b> par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables et <b>Absence totale de fertilisation</b> minérale et organique sur prairies et habitats remarquables	243,62
<b>Ouverture d'un milieu en déprise et Absence totale de fertilisation</b> minérale et organique sur prairies et habitats remarquables	385,2

## Prairies de fauche (MAEC unitaire)

➤ **Prairies de fauche :**

Habitats (Code Natura 2000)	Habitats
6510	Prairies maigres de fauche



Description de la mesure	Montant annuel unitaire (€/ha/ml..)
<b>Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage et Retard de fauche</b> sur prairies et habitats remarquables	90,26
<b>Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage, Absence totale de fertilisation</b> minérale et organique sur prairies et habitats remarquables et <b>Retard de fauche</b> sur prairies et habitats remarquables	238,46

## Milieux humides (MAEC unitaire)

### > Bord de cours d'eau : Aulnaies-frênaies :

Habitats (Code Natura 2000)	Habitats
91E0	Aulnaies-Frênaies



### > Lacs / Etangs / Mares/ Sources :

✓ *Thézac non concerné*

Habitats (Code Natura 2000)	Habitats
3260	Eau stagnante



### > Prairies humides :

## Milieux humides (MAEC unitaire)

Description de la mesure	Montant annuel unitaire (€/ha/ml.)
Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage, <b>Absence totale de fertilisation</b> minérale et organique sur prairies et habitats remarquables et <b>Retard de fauche</b> sur prairies et habitats remarquables	238,46
Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage, <b>Absence totale de fertilisation</b> minérale et organique sur prairies et habitats remarquables et <b>Ajustement de la pression</b> de pâturage sur certaines périodes (chargement à la parcelle sur milieu remarquable)	223,64
<b>Entretien des ripisylves</b>	1,5 / ML
<b>Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau</b>	149 /entités

## Entités (MAEC unitaire)

### > Lisières, Haies, Bosquets et arbres isolés :



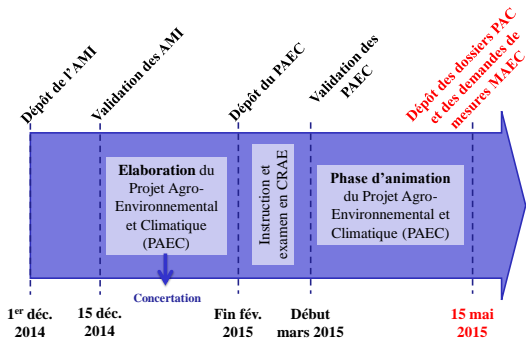
Description de la mesure	Montant annuel unitaire (€/ha/ml.)
Entretien de haies localisées de manière pertinente	0,91/ ML
Entretien d'arbres isolés ou en alignements	29 /entités
Entretien des bosquets	364,62

## Chauves – souris (MAEC système & unitaire)



Description de la mesure	Montant annuel unitaire (€/ha/ml.)
<b>Création et entretien d'un couvert herbacé, Enregistrement des interventions mécaniques</b> et des pratiques de pâturage, <b>Absence totale de fertilisation</b> minérale et organique sur prairies et habitats remarquables et <b>Retard de fauche</b> sur prairies et habitats remarquables	523,98
Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage, <b>Absence totale de fertilisation</b> minérale et organique sur prairies et habitats remarquables et <b>Retard de fauche</b> sur prairies et habitats remarquables	238,46
<b>Bilan de la stratégie</b> de protection des cultures et <b>Absence de traitement herbicide</b>	233,82
<b>Bilan de la stratégie</b> de protection des cultures et <b>Absence de traitement phytosanitaire de synthèse</b>	386,5
Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage et <b>Absence totale de fertilisation</b> minérale et organique sur prairies et habitats remarquables	251,25
Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage, <b>Absence totale de fertilisation</b> minérale et organique sur prairies et habitats remarquables et <b>Gestion pastorale</b>	307,83
<b>MAEC systèmes herbagers et/ou pastoraux et Gestion pastorale</b>	173,58

## Planning de mise en œuvre



Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine

A votre disposition

### Rencontres individuelles

- Informations complémentaires
- Diagnostics de parcelles – Propositions de MAEC unitaires
- Propositions de contrats
- Propositions de chartes

### Antenne Lot-et-Garonne

6 rue des Fossés

Tél : 05 53 64 00 51

47 800 Allemans du Dropt

antenne47@cen-aquitaine.fr


  
[www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/](http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/)
  
[www.cen-aquitaine.fr/](http://www.cen-aquitaine.fr/)



**Le Conservatoire  
 d'espaces naturels d'Aquitaine**  
**vous remercie de votre attention**





**Annexe 3 : Courrier d'invitation, note d'information et questionnaire**

**Antenne Lot-et-Garonne**

6, rue des Fossés  
47800 Allemans du Dropt  
Tél : 05 53 64 00 51  
antenne47@cen-aquitaine.fr  
www.cen-aquitaine.org

Allemans-du-Dropt, le 12 janvier 2015

**Objet :** Réunion publique d'information à destination des agriculteurs – Sites Natura 2000 FR7200732 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et FR7200733 « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

Madame, Monsieur,

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) 2015/2020 proposent un accompagnement financier des exploitants agricoles qui leur permettra de s'engager pour améliorer leurs performances économiques et prendre en compte les enjeux environnementaux : ressources en eau, biodiversité, cadre de vie.

Afin que le territoire puisse en bénéficier, un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) doit être déposé fin février 2015. En tant qu'animateur des sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes », le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine) souhaite mettre en place des MAEC sur les îlots PAC au sein des périmètres des sites Natura 2000.

Dans le but de vous informer et de recueillir votre avis sur ce projet, le CEN Aquitaine, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, vous convie :

**REUNION D'INFORMATION ET DE CONCERTATION A DESTINATION DES AGRICULTEURS**

**Mercredi 21 janvier 2015, à 18h30  
Salle du foyer, Résidence Croix Daniel  
47 370 TOURNON d'AGENAIS**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine

\_\_\_\_\_  
Pièces-jointes :

- Note d'information
- Questionnaire

*Ensemble, préservons durablement le patrimoine naturel d'Aquitaine*

## NOTE D'INFORMATION DESTINEE AUX AGRICULTEURS

pour consultation sur Projet Agro-Environnemental et Climatique 2015/2020

### 1. Le Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) et les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) constituent un des outils majeurs du second pilier de la PAC pour :

- accompagner le changement de pratiques agricoles afin de répondre à des pressions environnementales et climatiques identifiées à l'échelle des territoires ;
- maintenir les pratiques favorables sources d'aménités environnementales et favorables à l'adaptation au changement climatique là où il existe un risque de disparition ou d'évolution des pratiques.

Elles ont pour objectif d'accompagner financièrement ces projets. Elles se déclinent en deux catégories :

- les MAEC systèmes mises en place à l'échelle de l'exploitation agricole (portées par la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne) ;
- les MAEC à enjeu localisé, à l'image des anciennes MAE territorialisées (MAET), constituées d'engagements unitaires mis en place à l'échelle d'une parcelle ou d'un groupe de parcelles pour répondre à un enjeu environnemental relativement circonscrit (portées par le CEN Aquitaine).

Elles sont définies comme la combinaison d'un ensemble d'**obligations** et d'une **rémunération**, qui favorise la mise en œuvre de **pratiques agricoles favorables à l'environnement**, pour un exploitant volontaire et sur une durée de 5 ans. La rémunération est calculée selon les **coûts supplémentaires, manques à gagner** et **coûts induits** liés à la mise en œuvre des pratiques agroenvironnementales.

Sur une même exploitation, l'agriculteur, s'il est éligible, pourra souscrire à des actions « systèmes » (MAEC système) portées par la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne et à des actions unitaires (MAEC à enjeu localisé) portées par l'animateur Natura 2000 (CEN Aquitaine).

### 2. Rappels des enjeux des sites Natura 2000

L'enjeu principal des sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et Monteyral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » est lié à la présence d'habitats communautaires de fort intérêt patrimonial. Il s'agit principalement de pelouses calcaires à orchidées (habitat d'intérêt communautaire prioritaire), milieu abritant une faune et une flore riche et diversifiée, mais également de landes à genévriers et de prairies maigres de fauche.



Le site Natura 2000 « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » présente également un enjeu écologique pour la présence d'espèces d'intérêt communautaire prioritaires (chauves-souris et écrevisses à pieds blancs) et de leurs habitats associés dans le vallon du Ruisseau de Vergnote : grottes à chauves-souris et cours d'eau de plaine avec ripisylve.

## QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire a pour but de recueillir votre avis sur ce projet en anticipant la réunion publique à laquelle vous êtes convié le **mercredi 21 janvier 2015** par le CEN Aquitaine en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne.

**NOM, Prénom :**

Adresse :

Tél :

Mail :

Adresse de l'exploitation (si différente) :

***Êtes-vous (plusieurs réponses possibles) :***

<b>Propriétaire :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Fermier :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>GAEC/EARL... :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Si oui, type :	<b>Autre :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Si oui, type :

***Sur votre exploitation, quelles sont les activités agricoles principales ?***

<b>Culture :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Si oui, type :	<b>Verger / Arboriculture :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Si oui, type :
<b>Élevage / Pastoralisme/Fourrager :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Si oui, type :	<b>Autre :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Si oui, type :

***Votre exploitation a-t-elle une certification AREA ?***

- Oui  
 Non

***Savez-vous si vos îlots PAC sont inclus dans le périmètre Natura 2000 ?***

- Oui  
 Non

***Si oui : Quelle surface est concernée ?*** \_\_\_\_\_

***Quel en est l'assolement (prairie, culture de ...) ?*** \_\_\_\_\_

***Êtes-vous intéressés pour souscrire à une MAEC ?***

- Oui  
 Non

Si non, pourquoi ?

-  
-  
-

### Quel type de mesures peut vous intéresser ?

<b>Mesures de maintien de bonne pratique, sans modifier fortement celles-ci :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Mesures d'adaptation voire changement de pratique :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
---	--

### Parmi les mesures MAEC quelles sont celles susceptibles de vous intéresser ?

Chaque mesure est définie par un **cahier des charges** précisant les **obligations** et les **rémunérations correspondantes** ; il vous sera expliqué en détail à votre demande par l'animateur Natura 2000. Les financements de ces mesures sont à calculer à la surface (ha), ils vous sont indiqués à titre informatif pour chaque mesure dans le tableau suivant. Il s'agit des contributions financières maximales auxquelles vous donnent droit ces mesures.

Type de MAEC unitaires	Détail	Contribution financière	
Ouverture d'un milieu en déprise	Mise en œuvre du programme d'ouverture et d'entretien du milieu en vue d'un objectif de reconquête de la biodiversité ou de lutte contre les risques d'incendie de forêts	236,80/ha	<input type="checkbox"/>
Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables	Mobilisé en complément d'une pratique de pâturage dans un objectif de lutte contre les risques d'incendie de forêts	95,42/ha	<input type="checkbox"/>
Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage	Adapter des conditions d'utilisation des parcelles et a une vocation pédagogique envers les exploitants	18,86/ha	<input type="checkbox"/>
Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables	Améliorer la biodiversité floristique (enjeu biodiversité uniquement)	148,20/ha	<input type="checkbox"/>
Ajustement de la pression de pâturage sur certaines périodes	Adapter le chargement moyen annuel à 1,2 UGB/ha et si besoin limitation du chargement instantané sur une période donnée	56,58/ha	<input type="checkbox"/>
Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables	Adapter de l'intervention mécanique sur une période donnée afin de maintenir la biodiversité	204,00/ha	<input type="checkbox"/>
Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle	Adapter les pratiques d'exploitation pour permettre l'expression d'une flore diversifiée	47,15/ha	<input type="checkbox"/>
Gestion pastorale	Adapter le pâturage en évitant le surpâturage et/ou le sous pâturage.	56,58/ha	<input type="checkbox"/>
Entretien de haies localisées de manière pertinente	Mise en œuvre du plan de gestion d'entretien des haies	0,91 /ml	<input type="checkbox"/>
Entretien d'arbres isolés ou en alignements	Mise en œuvre du plan de gestion d'entretien des arbres	29,00 /arbre	<input type="checkbox"/>
Entretien des bosquets	Mise en œuvre du plan de gestion d'entretien des bosquets	364,62/ha	<input type="checkbox"/>
Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau	Mise en œuvre du plan de gestion d'entretien des mares et plans d'eau	149,00/mare	<input type="checkbox"/>
Bilan de la stratégie de protection des cultures	Accompagnement technique des agriculteurs s'engageant dans des mesures de limitation du recours aux produits phytosanitaires	153,00/ha	<input type="checkbox"/>
Absence de traitement herbicide		236,82/ha	<input type="checkbox"/>
Absence de traitement phytosanitaire de synthèse		399,98/ha	<input type="checkbox"/>

**Conseil et diagnostic :**

Souhaitez-vous que l'animateur vienne vous rencontrer individuellement ?

- Oui, intéressé pour que l'animateur me rencontre
- Oui, intéressé pour de l'information sur les mesures agro-environnementales
- Non, je ne suis pas intéressé

**Remarques, questions... :**

- 
- 
- 

**Merci de votre participation à cette enquête, nous vous invitons à nous rapporter ce questionnaire complété lors de la réunion publique du mercredi 21 janvier 2015.** Dans le cas où vous ne pourriez être présent, vous pouvez nous le renvoyer par e-mail ou courrier postal à l'adresse indiquée ci-dessous.

**D'ici là, nous nous tenons à votre disposition pour toute information :**

**CEN Aquitaine :**  
Antenne Lot-et-Garonne  
6, rue des Fossés – 47 800 Allemans-du-Dropt  
05 53 64 00 51  
[antenne47@cen-aquitaine.fr](mailto:antenne47@cen-aquitaine.fr)

